



République Démocratique du Congo

Conseil Economique et Social

**DISCOURS DE MONSIEUR JEAN-PIERRE KIWAKANA
KIMAYALA,
PRÉSIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
A LA CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE D'AVRIL
LE LUNDI 1^{ER} JUIN 2026**

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Conseil Economique et Social,**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Au terme des deux mois de travaux prescrits par l'article 20 de la Loi organique n°13-027 du 30 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement du Conseil Économique et Social et conformément à l'article 19, alinéa 1er de notre Règlement Intérieur, je me dois de procéder dans quelques instants à la clôture solennelle de la première Session Ordinaire de cette année, ouverte exceptionnellement le 02 avril 2026.

C'est ici l'occasion, pour moi de saluer avec force l'engagement citoyen de la plus haute autorité du pays et de sa détermination constante à préserver l'indépendance économique, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de la République Démocratique du Congo dans un contexte de pressions socio-économiques et géopolitiques de plus en plus contraignantes.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Dans l'entre-temps, force est de constater que nous faisons face à un monde de plus en plus anxigène.

Bouleversements géopolitiques avec risques d'embrasement général, foyers épidémiques inquiétants, dérèglement climatique avec un épisode el Niño que l'on nous promet

historique, tout concourt à penser que les mois à venir pourraient être particulièrement difficiles.

En interne, la résurgence d'une épidémie d'Ebola, vraisemblablement passée sous les radars pendant plusieurs mois, vient se greffer à une situation déjà préoccupante, suite à l'agression barbare dans l'est de notre territoire par le Rwanda de Paul Kagame et de ses supplétifs, avec des conséquences potentiellement catastrophiques. Le vrai savoir-faire, internationalement reconnu, de l'INRB en matière de lutte contre Ebola est dangereusement entravé par le contexte sécuritaire et budgétaire.

Malgré cela, certains garants autoproclamés des valeurs humanistes, du droit international et des lumières de la démocratie, se refusent publiquement à envisager des sanctions contre le pays agresseur sous le prétexte fallacieux que ce qui vaut pour les uns ne vaudrait pas pour la République Démocratique du Congo. Nous avons suivi avec stupéfaction cet exercice de haute voltige schizophrénique, sans doute motivé par les intérêts financiers et stratégiques que représentent les champs gaziers d'Afrique australe. Face à quelques milliards de mètres cubes de gaz et la promesse de dividendes plantureux, les grands principes et le droit à la vie des africains, ne vaudraient apparemment pas grand-chose.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

En cette circonstance, l'obligation de redevabilité m'amène à passer en revue le résumé de nos travaux durant ces deux mois consacrés à notre première session ordinaire de l'année 2026 qui, bien que budgétaire, nous a permis également de finaliser plusieurs Avis et notes techniques sur les thématiques d'actualité et qui concernent le vécu quotidien des populations.

Au cours de ces deux mois, partant de notre calendrier adopté lors de notre plénière du jeudi 09 avril 2026, nous avons travaillé d'arrache-pied et avec une intensité remarquable, afin de mettre à contribution les trois organes du Conseil Economique et Social.

Sous le couvert de l'Assemblée Générale, nous avons auditionné, examiné, débattu et adopté les rapports, documents et projets d'Avis suivants :

- 1) Calendrier des travaux de la session ordinaire d'avril 2026 ;
- 2) Rapports d'intersession et des missions ;
- 3) Procès-verbaux des séances plénières ;
- 4) Prévisions budgétaires 2027 du CES (à adopter) ;
- 5) Règlement Intérieur révisé de la 3ème mandature du CES;
- 6) Avis sur « les enjeux socio-économiques du corridor de Lobito » ;
- 7) Avis sur « la gestion du portefeuille des retraités en RDC comme impératif d'une gestion fiduciaire transparente » ;
- 8) Avis sur « la redynamisation de paysannat en RDC : enjeux et perspectives » ;
- 9) Avis sur « le Renforcement des principes de l'éthique et de la déontologie du personnel soignant en RDC » ;

- 10) Avis sur « l'état des lieux du numérique en RDC : enjeux et perspectives » ;
- 11) Avis sur « la gestion intégrée et décentralisée des déchets en RDC : les préalables pour une réussite durable » ;
- 12) Avis sur « la gouvernance et finalité du système éducatif en RDC : enjeux de réforme et contribution au développement économique, social et territorial » (à adopter) ;
- 13) Avis sur « les priorités économiques et sociales des provinces de la RDC : cas de la Grande Orientale ».

Au cours de cette session, le CES a poursuivi avec détermination sa mission de promotion de la connaissance, de la recherche et du dialogue scientifique au service du développement durable.

C'est dans cette optique que nous avons organisé quatre séances académiques de haute portée animées par les Ministres de notre Gouvernement et de nos éminents professeurs d'université, autour de thématiques stratégiques d'intérêt national et international.

Ces séances très riches en informations ont constitué de véritables cadres d'échanges intellectuels et de réflexion prospective, permettant d'explorer des questions majeures liées à l'agriculture, au développement rural, au foncier, à la culture, à la recherche et à l'innovation.

Ces séances ont porté sur les thématiques suivantes :

1. Les enjeux, les contraintes et les stratégies de revitalisation du développement des milieux ruraux en RDC, avec son Excellence Monsieur le Ministre d'état,

Ministre du Développement Rural, Mr Grégoire MUTSHAIL MUTOMB ;

2. La réforme foncière en République Démocratique du Congo : enjeux et perspective, avec son Excellence Madame la Ministre des Affaires foncières, O'NEIGE N'SELE MIMPA ;
3. La politique culturelle de la RDC comme contribution au développement national, avec Son Excellence Madame la Ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, Yolande ELEBE MA NDEMBO ;
4. La valorisation des résultats de la recherche, inventions et innovations congolaises, avec le Professeur Docteur Antoine TSHIMPI.

Au-delà de leur dimension académique, ces séances ont favorisé le partage de connaissances utiles à l'action publique, tout en renforçant les passerelles entre les Institutions, le monde scientifique et les citoyens.

Elles témoignent de notre engagement constant à promouvoir une culture de l'excellence, de l'innovation et de la prise de décision éclairée sur base de données probantes.

Plusieurs projets d'Avis en cours d'analyse dans les sept commissions permanentes n'ayant pas atteint leur maturité seront finalisés lors de la période d'intersession (juin-septembre) et présentés à la session d'Octobre 2026. Il s'agit des projets ci-après :

1. Le coussin d'épargne pour des investissements productifs en RDC (Com ECOFIN).
2. La promotion des filières agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire (AGRIDEV) ;

3. La protection et la promotion des personnes du 3ème âge en RDC (Commission SASC);
4. La relance des entreprises publiques du secteur des transports (Commission CIAT) ;
5. La redevance minière en RDC : état des lieux et perspectives de renforcement de sa gestion (Commission CERNAT);
6. L'implémentation de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAF) en RDC (Commission REX) ;
7. Enjeux, défis et perspectives du transport aérien en RDC : Connectivité des provinces, mobilités de personnes et de biens (Commission CEFÉ) ;
8. Les marchés de carbone : opportunité économique pour valoriser le capital naturel de la RDC, problématique et perspectives ;
9. Persistance du déficit énergétique en RDC (Commission CERNAT) ;
10. La réforme de l'administration publique (Commission JAREX) ;
11. Rapport d'étude sur le Couloir Vert Kivu-Kinshasa (Commission Ad hoc/Groupe de travail sur le Bassin du Congo).

Sur le plan régional et international

Durant cette session qui s'achève, le CES de la RDC a représenté notre pays tant au niveau régional qu'au niveau international en participant à des forums, conférences scientifiques, plateformes de dialogue et initiatives de coopération.

En effet, nous étions activement présent aux activités suivantes :

1. Dans le cadre de l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique (UCESA)

- aux travaux de l'Assemblée générale de l'UCESA
- à la 5ème table ronde UCESA – CES de Chine;
- au Forum Economique et Social organisé par le Conseil National pour le Développement Économique et Social de la Guinée Equatoriale.

Tous tenus du 11 au 13 avril 2026 à MALABO en République de Guinée Equatoriale.

2. Dans le cadre de l'Union des Conseils Économique et Sociaux et Institutions Similaires Francophones (UCESIF)

- à une importante réunion en visioconférence le 23 mai pour réfléchir sur le thème : la paix, vecteur du développement durable qui sera présenté au prochain sommet de l'OIF prévu au Cambodge les 15 et 16 novembre prochain.

3. Dans le cadre de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC)

- à l'atelier sur la coopération en matière de gestion des eaux transfrontalières à Yaoundé du 28 au 30 avril 2026 ;

4. Dans le cadre de l'UNESCO

- à la semaine africaine organisée sous la présidence de la RDC à Paris du 19 mai au 22 mai 2026 autour du thème de l'accès durable à l'eau et à l'assainissement, semaine ouverte par Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, Coopération Internationale, Francophonie et Diaspora Congolaise, Son Excellence Madame Thérèse KAYIKWAMBA WAGNER, et elle a été clôturée par Son Excellence Madame Judith SUMINWA TULUKA, Première Ministre, Cheffe du Gouvernement.

Par ailleurs, plusieurs réunions sont annoncées et pour lesquelles notre Conseil est appelé à y participer pour son rayonnement tant sur le plan régional qu'international. C'est notamment :

- La 7^e édition du Forum international des Entreprises Francophones (FIEF) prévue à Brazzaville, du 9 au 13 juin 2026 ;
- Le Forum Politique de Haut Niveau et le Segment Ministériel de l'ECOSOC des Nations Unies prévus à New York (USA) du 07 au 10 juillet et du 13 au 15 juillet 2026 ;
- Le Sommet global sur le travail décent et inclusif organisé par le Forum de négociation tripartite (TNF) de la République du Zimbabwe prévu à Victoria Falls du 20 au 26 septembre 2026
- La prochaine Assemblée Générale de l'UCESIF prévue à Bucarest en Roumanie du 28 au 30 Septembre 2026 ;

- L'Assemblée Général de l'AICESIS à Madrid en Espagne le 29 et 30 octobre 2026
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Comme relevé ci-dessus, certaines matières non épuisées lors de cette session feront l'objet d'un traitement durant l'intersession suivant une feuille de route qui a été adoptée en conférence des Présidents et qui définit les activités de Commissions Permanentes conformément aux recommandations adoptées.

Au cours de cette période, le Conseil Économique et Social entend également poursuivre ses efforts afin de contribuer efficacement à la consolidation de la paix, au renforcement de la cohésion nationale et à l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

À ce titre, il est notamment prévu :

- La poursuite des travaux des commissions permanentes et spécialisées ;
- L'organisation des consultations et échanges avec les différentes composantes de la société nationale ;
- L'élaboration des études et rapports relatifs aux questions prioritaires de la vie nationale ;
- Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des Conseillers de la République ainsi que des agents de l'administration du Conseil ;
- La consolidation des partenariats avec les institutions nationales, régionales et internationales ;

- La participation aux initiatives nationales et internationales en faveur de la paix, de la cohésion sociale et du développement durable.
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Qu'il s'agisse des perspectives de croissance économique, des défis sécuritaires persistants dans l'Est, de la dynamique politique, de notre diplomatie, des partenariats ou encore des enjeux judiciaires et culturels, ces réalités constituent le terreau à partir duquel le Conseil Economique et Social puise notamment son inspiration.

Sur le plan économique

Les prévisions concernant la demande en cuivre sur le marché international indiquent que celle-ci devrait au moins se maintenir au niveau actuel dans le prochain semestre, avec la possibilité d'une légère augmentation. Ces prévisions optimistes sont mitigées par une perception négative du climat des affaires impactant les investissements et les créations d'emplois.

Les réformes incitatives tardent toujours à venir et ce, malgré un large consensus à ce sujet et d'incessants plaidoyer des acteurs du secteur privé. Il est à craindre qu'une redistribution inclusive des gains de la croissance projetée ne soit pas encore à l'ordre du jour. Il y a urgence à entrer résolument dans une dynamique pro-croissance avec l'introduction d'une fiscalité innovante et incitative dont les effets économiques et sociaux positifs dépasseront de loin les pertes théoriques d'entrées fiscales.

La réalité nous impose de composer avec une croissance démographique annuelle de 3% et une urbanisation

massive, au sein d'une population où 46% des citoyens ont moins de 15 ans. Négliger ces variables structurelles dans l'élaboration de nos politiques publiques compromettrait inévitablement le destin des générations à venir.

Nous devons nous poser des questions essentielles même si cela perturbe notre confort intellectuel ou idéologique. Nous devons nous astreindre à cet exercice pour aboutir à un diagnostic sans complaisance.

À quel coût sont réalisées les assignations de résultats des régies financières dont nous nous félicitons aujourd'hui ? Combien d'emplois sont-ils créés par an ? Comment pensons-nous combler le gap entre des emplois existants et des emplois nécessaires au maintien de la paix sociale ? Sommes-nous préparés à relever les défis qui nous attendent à court, moyen et long terme ?

Le problème est systémique. Cela dure depuis plus de 50 ans. Les diktats économiques, pillages, les guerres successives, ont bien entendu aggravé une situation déjà peu brillante.

On a survendu à notre pays la globalisation comme étant la panacée. On est venu expliquer à des pays en voie de développement que le service public était un concept dépassé. Nous avons suivi, avec d'autant plus de conviction que la gabegie et la corruption avait déjà, largement affaibli l'Administration et la notion même de service public que notre gouvernement actuel s'évertue fort heureusement à reconstruire.

En ouvrant sans limites notre marché aux produits importés sans offrir la moindre protection aux industries locales, nous avons accéléré leur disparition au profit d'économies mieux préparées qui ont prospéré au détriment des pays moins industrialisés.

Le déficit énergétique considérable ne nous a toujours pas permis d'asseoir le développement de notre pays en permettant l'installation en milieu rural de petites et moyennes unités de transformation, afin de réformer et de relancer pragmatiquement notre agriculture, de redynamiser les échanges et de maîtriser l'exode rural.

Face à ce constat, des défis majeurs attendent des réactions appropriées pour garantir le bien-être social. Il s'agit de :

1. L'accès à une énergie de qualité ;
2. La formation d'une main-d'œuvre qualifiée ;
3. Relever le niveau de l'éducation qui continue à plafonner en deçà des attentes et des besoins ;
4. Diversifier notre économie afin d'en augmenter la résilience ;
5. Reformuler notre politique sur la recherche fondamentale et appliquée.

Le financement de notre économie, dépend des seules recettes immédiates disponibles provenant du secteur primaire via les industries extractives que nous avons priorisées au détriment de la production locale jugée à tort ou à raison trop coûteuse et trop compliquée.

Maintenir cet état des choses risquerait de nous reléguer indéfiniment à la classification de simple pays fournisseur de matières premières dépourvu de capacités de transformation.

Cela nous expose aux effets néfastes de la mondialisation dans ses luttes liées au contrôle des richesses minérales dont l'une des conséquences négatives est la prolifération d'emploi de faible qualité ne nécessitant pas un niveau d'éducation élevé.

Pourtant, notre développement que nous appelons de tous nos vœux ne sera jamais un cadeau venu de l'extérieur. Il sera le fruit d'une volonté clairement assumée et d'un travail inlassable de toutes les forces vives de notre RDC.

Il est impératif de procéder à une modernisation de notre outillage industriel et de mener une politique de réindustrialisation stratégique sans oublier la relance qualitative de notre enseignement technique et professionnel.

La trilogie université, entreprises, recherche est l'une des clés essentielles pour tendre vers notre souveraineté économique.

Les barrières au développement et à la réindustrialisation sont nombreuses. Fiscalité, accès à l'énergie, niveau d'éducation, instabilité politique, sécuritaire, juridique etc. Nous sommes encore à la traîne, et la bonne volonté et les compétences se heurtent souvent à une formidable inertie corporatiste qui grippe tout le système et retarde les réformes essentielles.

Aujourd'hui, en copiant nos systèmes fiscaux sur des pays ne rencontrant pas les mêmes réalités, à qui rendons-nous service?

Le manque d'infrastructures, la pauvreté et le chômage des jeunes favorisent également l'oisiveté et ceci avec tout son corollaire.

La seule manière de désamorcer la menace, c'est de créer des emplois mais qui veut dire emploi dit investissement. Il faut donc la conjonction de deux facteurs : des gens employables et des entreprises en nombres suffisants pour absorber la demande. Nous avons aujourd'hui un énorme déficit des deux et très peu de temps pour y remédier avant que cela ne se complique inexorablement.

L'urgence est extrême. Sans réformes profondes de notre système fiscal actuel, il est à craindre que l'attente ne nous soit préjudiciable à moyen-long terme.

La justice, la fiscalité et la sécurité sont les fonctions régaliennes d'un État.

Nul n'est besoin de s'appesantir sur les dysfonctionnements auxquels nous assistons depuis des décennies. Les diagnostics ont été faits, avec justesse, sans concessions et à plusieurs reprises.

Ce n'est pourtant ni la volonté clairement exprimée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Chef de l'Etat qui manque, ni les compétences à la tête du gouvernement. Mais naviguer le mille-feuille institutionnel englué dans la logique des partis entraîne une dilution coupable des responsabilités qui complique inutilement les choses. Il doit y avoir moyen de faire mieux, plus simplement et plus rapidement !

C'est ainsi que le débat sur la révision ou changement constitutionnel doit se passer dans la sérénité et l'inclusivité. Mais, il serait utile de traiter également des questions concernant les réformes essentielles à la survie du pays. Un débat scientifique, dépersonnalisé et bienveillant occupé exclusivement à la recherche de l'intérêt général et celui des générations futures.

La passion n'est pas synonyme de haine. Le respect n'est pas synonyme de faiblesse ou de compromission. Les urgences vitales ne nous permettent pas le luxe de céder à la bêtise et à la violence pour résoudre des questions aussi essentielles. Nous n'avons ni le temps, ni les moyens de l'incurie.

Au-delà de nos problèmes endogènes, le risque de se voir coupés du monde n'est pas totalement irréaliste. Déjà, les Etats-Unis ont interdit l'entrée sur le territoire américain à toute personne ayant séjourné en RDC 21 jours avant l'arrivée. Le Canada a suivi peu après. Des précautions qui, même si elles paraissent démesurées à ce stade, pourraient se généraliser si la situation empirait.

Le conflit au Moyen Orient ayant entraîné la fermeture du Détroit d'Ormuz continue de faire entrevoir le risque d'un choc pétrolier tout en créant des difficultés à se fournir en

engrais et donc à terme à nourrir les populations. Partout, des zones de tensions naissent ou se réactivent, sous l'œil impuissant des Nations-Unies.

Le risque d'un choc exogène est donc extrêmement élevé. Dans l'état actuel des choses, un effondrement des cours des matières premières serait une catastrophe d'ampleur pour la RDC, la consommation intérieure ne pouvant soutenir notre économie au vu de la faiblesse de nos secteurs secondaire et tertiaire.

Ce tableau quoique préoccupant n'est pas une fatalité. Notre rôle est d'envisager le pire, afin de lancer le débat sur les mesures anticipatives nous permettant de faire face à l'éventualité du pire.

C'est aussi, un appel à saisir la gravité des enjeux qui vont bien au-delà des ambitions politiques ou des cupidités assumées. Il s'agit de l'avenir de 100 millions de personnes, d'une Nation, d'un peuple. Personne ne viendra éteindre l'incendie que nous aurons si imprudemment allumé. Pourquoi le feraient-ils d'ailleurs puisque la seule chose qui les intéresse se trouve sous nos pieds? Si nous disparaissions, il ne sera que plus facile pour eux de s'en emparer. Les minerais continueront à être extrait avec ou sans nous. Avoir des richesses minérales n'est pas une garantie de survie ou de sécurité.

Nous le vivons tous les jours. Ceux qui trahissent la nation sous divers prétextes, aussi ridicules que perfides, en aidant activement à la destruction du Congo avec l'aide de puissances étrangères, ne peuvent se poser en interlocuteurs crédibles. Ne soyons donc ni distraits, ni naïfs.

Soyons ouverts, accueillants et inclusifs. Rejetons fermement toutes formes de divisions, de xénophobie et de racisme.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Exprimer ses revendications politiques, sociales ou économiques est un droit garanti par la constitution de la RDC.

Cependant, menacer de bloquer l'économie du pays en ces moments déjà difficiles par des actions d'intimidation, de destruction ou de violence contre les personnes et leurs biens serait contre productif et risquerait en définitive de ne profiter qu'aux ennemis du Congo.

Construisons ce pays avec tous ceux qui l'aiment et s'en réclament, mais faisons preuve d'intransigeance sur le devoir de mémoire et ne soyons pas complaisants envers les trahisons de toutes natures et provenances.

La restauration durable de la paix nécessite une approche globale combinant sécurité, justice, développement économique et bonne gouvernance.

Le retour et la pérennisation de la paix en République démocratique du Congo nécessite des solutions fondées sur l'inclusivité politique, sociale et économique. Depuis plusieurs décennies, les causes majeures des conflits sont la mauvaise gouvernance, la pauvreté et l'exploitation illégale des ressources naturelles. Ce sont ces faiblesses internes dont tirent parti nos ennemis et qui leur permettent d'instrumentaliser les frustrations et d'acheter les consciences.

C'est pourquoi, il est primordial de garantir à tous, le droit d'exprimer ses préoccupations de manière républicaine afin de favoriser la confiance et la cohésion sociale.

Par ailleurs, la justice et la lutte contre la corruption et l'impunité sont indispensables pour rétablir la confiance de la population envers les institutions.

Enfin, seul un développement économique équitable offrant une juste répartition des richesses grâce à des politiques publiques transparentes et à la création d'emplois pourra assurer la paix sociale.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

De l'éducation

Si l'assainissement de l'économie, le rétablissement de la sécurité, l'équité de la justice et la solidité de nos processus électoraux constituent les piliers de notre stabilité immédiate, ils demeurent fragiles sans un socle intellectuel et technique adapté aux besoins de notre société.

C'est dans cette perspective que la question de l'éducation s'impose aujourd'hui au sommet de l'agenda national. Le CES a suivi avec une attention soutenue les débats au Sénat, où la détresse de notre enseignement supérieur a été mise à nu par l'interpellation de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

En premier lieu, nous devons admettre que la mise en œuvre du système LMD a été précipitée. Passer de l'ancien système au LMD sans une phase de transition suffisante a créé une confusion préjudiciable. Aujourd'hui, nos étudiants errent parfois dans des cursus dont les objectifs sont mal

définis, faute d'une communication pédagogique efficace et d'une formation préalable adéquate des enseignants.

Face à l'urgence de ces défis, je ne saurais me contenter d'un simple constat. C'est pourquoi j'invite solennellement la Commission Education, Formation et Emploi (CEFE) de notre Institution à se pencher sans complaisance sur cette problématique au cours de notre prochaine session. Il est impératif que cette Commission mène une évaluation rigoureuse, en concertation avec les acteurs de terrain, afin de formuler des recommandations concrètes.

Sur la même lancée, Chers Collègues, je voudrais ici proposer d'inscrire parmi les priorités de la prochaine session, la question de la valorisation des résultats de recherche, inventions et innovations congolaises en raison de son rôle déterminant dans le développement socio-économique du pays.

En effet, le développement durable de notre Nation repose inéluctablement sur l'ingéniosité de nos brillants esprits et la force de notre innovation. C'est pourquoi le Conseil Économique et Social insiste sur l'urgence de célébrer nos génies scientifiques et de valoriser, de manière concrète, les fruits de leurs recherches.

Il ne suffit plus de produire du savoir mais de concrétiser ces découvertes en solutions industrielles, agricoles et technologiques adaptées à nos réalités.

En investissant massivement dans la recherche et développement, et en créant des passerelles solides entre nos centres de recherche, nos établissements d'enseignements supérieurs, nos universités et le monde entrepreneurial, nous donnerons à notre jeunesse scientifique les moyens de propulser la République Démocratique du Congo vers une prospérité portée par le savoir et l'autonomie technologique.

Chers Collègues,

A côté des génies scientifiques, il y a des génies culturels. En effet, à plusieurs reprises, que ce soient dans mes allocutions officielles ou dans les Avis émis par les Commissions permanentes et ad hoc, il a été question de l'éducation comme vertu centrale et aiguillon de développement. Or qui dit Éducation, c'est-à-dire transmission ou perpétuation des héritages traditionnels ou historiques, évoque nécessairement la culture.

Au cours de différents débats du CES, l'éducation n'a donc pas été seulement considérée comme un système de traditions scolaires, mais comme les stratégies innovantes de reculturation, de la remise en question, base de la décolonisation mentale.

Mais au-delà de tout, la culture c'est l'ancrage dans les fondamentaux de la communauté, mais également l'ouverture par la créativité, par la promotion des industries culturelles et, en fin de compte, par l'investissement dans une économie de la Culture planifiée et rentable.

Le CES plaide non seulement pour l'instauration des textes fondamentaux qui consolident les valeurs culturelles typiques, piliers d'une Nation moderne et démocratique, mais aussi pour la promotion des conditions de vie convenables des créateurs.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

De l'environnement

*Conseil Économique et Social/RDC- Discours de clôture de la session ordinaire d'avril 2026,
Kinshasa, lundi 1^{er} juin 2026*

Enjeux sur les eaux douces de la RDC

Au moment où nous arrivons au terme de cette Session ordinaire d'avril 2026 du Conseil Economique et Social, il me paraît important de revenir sur une question fondamentale et existentielle pour l'avenir de notre pays : celle de la gouvernance durable des ressources en eau de la République Démocratique du Congo.

La RDC occupe une position géostratégique exceptionnelle dans les équilibres hydrologiques, climatiques et environnementaux du continent africain et du monde. Grâce au bassin du Congo et à l'immensité de ses ressources hydriques, notre pays détient environ 52 % des réserves d'eau douce de surface de l'Afrique. Cette richesse naturelle représente un patrimoine stratégique unique, capable de soutenir le développement économique, social, énergétique et environnemental de notre Nation.

Les ressources en eau de la RDC comprennent à la fois des eaux de surface et des eaux souterraines considérables. Les estimations disponibles indiquent que notre pays dispose d'environ 1.282 milliards de mètres cubes d'eaux de surface renouvelables et de plus de 421 milliards de mètres cubes d'eaux souterraines renouvelables chaque année. Peu de pays dans le monde disposent d'un tel potentiel hydrique.

Pourtant, malgré cette abondance exceptionnelle, une grande partie de notre population continue à faire face à d'importantes difficultés d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services d'hygiène de base. Ce paradoxe interpelle profondément notre responsabilité collective. Dans plusieurs territoires de notre pays, les populations demeurent confrontées à des pénuries d'eau potable, à des infrastructures insuffisantes et à des risques sanitaires importants.

Les insuffisances des systèmes hydrauliques, l'urbanisation rapide, les inégalités territoriales, les effets croissants des changements climatiques ainsi que les limites institutionnelles et techniques continuent d'affecter directement les conditions de vie de nos populations et de freiner les efforts de développement humain durable.

Aujourd'hui plus que jamais, la question de l'eau doit être considérée comme une question stratégique de souveraineté nationale, de stabilité sociale et de développement durable. La sécurité hydrique en RDC conditionne la santé publique, la sécurité alimentaire, la production énergétique, l'industrialisation, la navigation, la préservation des écosystèmes ainsi que la résilience climatique de notre pays. Sans une gestion durable et intégrée des ressources en eau, les ambitions de développement économique et social de la RDC pourraient être fortement compromises.

Le Conseil Economique et Social estime que les défis liés à l'eau constituent désormais des enjeux de paix, de sécurité et de gouvernance régionale. Anticipons pour rendre la gouvernance de l'eau plus responsable et plus pragmatique afin d'éviter que le malentendu ne dégénère au point de créer de tensions entre communautés ou entre groupes sociaux ou même entre Etats partageant les mêmes bassins transfrontaliers. Dans un contexte mondial marqué par la pression croissante sur les ressources naturelles et les effets des changements climatiques, l'eau devient progressivement un enjeu géopolitique majeur.

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Conseil Economique et Social ;**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues ;**

- **Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs** ;
- **Mesdames et Messieurs,**

Les rencontres internationales importantes organisées par la CEEAC et l'UNESCO sur la gestion des ressources en eau ont permis de mettre en évidence un repositionnement stratégique progressif dans la gouvernance régionale de l'eau.

Plusieurs pays africains renforcent actuellement leurs stratégies de diplomatie hydrique, leurs mécanismes de coopération régionale ainsi que leurs capacités scientifiques et techniques autour des bassins transfrontaliers. Dans ce contexte, la RDC ne peut rester passive. Elle doit renforcer rapidement sa capacité d'influence scientifique, diplomatique et institutionnelle afin de préserver ses intérêts stratégiques.

Le débat régional relatif au transfert éventuel des eaux du bassin du Congo vers le Lac Tchad illustre clairement l'émergence de ces enjeux géopolitiques. Bien que le Conseil Economique et Social ait déjà formulé un Avis sur cette question, les discussions se poursuivent activement au niveau régional et international. Certains Etats ont pris une avance diplomatique importante en structurant des cadres juridiques et politiques favorables à l'intégration des bassins hydriques.

Face à cette situation, il devient impératif pour la RDC de consolider une position nationale claire, cohérente et scientifiquement fondée. Notre pays doit disposer d'études robustes permettant d'évaluer les impacts potentiels de tels projets sur les écosystèmes, les équilibres hydrologiques, les besoins nationaux en eau et les perspectives de développement à long terme.

Le projet Grand Inga constitue également un exemple concret de l'importance stratégique de la gouvernance du bassin du Congo.

Cette infrastructure représente un levier majeur de développement énergétique pour notre pays et pour l'ensemble du continent africain. Toutefois, sa durabilité dépend étroitement des dynamiques hydrologiques à l'échelle du bassin du Congo et des transformations environnementales susceptibles d'intervenir dans les territoires situés en amont. L'expérience récente des tensions autour du Grand Barrage de la Renaissance en Ethiopie démontre combien l'absence de mécanismes efficaces de concertation et de coopération régionale peut générer des tensions géopolitiques importantes autour des ressources en eau transfrontalières. La RDC doit donc anticiper ces défis en renforçant les mécanismes de dialogue et de coopération avec les pays riverains du bassin du Congo.

Dans cette perspective, le Conseil Economique et Social estime nécessaire de renforcer la structuration institutionnelle de la gouvernance de l'eau en RDC. Il s'avère indispensable de mettre en place un cadre national de coordination stratégique capable d'assurer la cohérence entre les politiques nationales, les engagements régionaux et les mécanismes internationaux relatifs aux ressources hydriques. Le Conseil Economique et Social insiste sur la création urgente d'un Ministère chargé des Ressources en Eau et de la Commission Nationale du Bassin du Congo.

Le Conseil recommande également de renforcer les capacités scientifiques nationales à travers le développement de systèmes de données hydrologiques, la modélisation des ressources en eau, la recherche appliquée et les mécanismes d'aide à la décision publique. La science

et les données doivent devenir des instruments centraux de souveraineté, de négociation et de planification stratégique.

Dans le même esprit, le Conseil soutient la nécessité de commanditer, sous ses auspices, une étude scientifique approfondie sur les scénarios de transfert des eaux du bassin du Congo et leurs implications potentielles sur les écosystèmes, la sécurité hydrique nationale, la production énergétique et le développement socio-économique du pays. Une telle étude permettra d'éclairer les décisions politiques futures sur des bases scientifiques crédibles, indépendantes et opposables.

Le Conseil recommande d'accélérer l'engagement de la RDC dans les mécanismes internationaux de gouvernance des ressources en eau, notamment à travers l'adhésion à la Convention des Nations Unies sur l'eau, afin de renforcer sa diplomatie hydrique et de favoriser le positionnement d'experts nationaux au sein des instances régionales et internationales spécialisées dans les questions de l'eau.

La RDC dispose d'un avantage comparatif exceptionnel en matière de ressources hydriques. Mais cette richesse naturelle ne pourra pleinement bénéficier à notre peuple que si elle s'accompagne d'une vision stratégique claire, d'une gouvernance moderne, d'investissements adaptés et d'une diplomatie de l'eau fondée sur la science, la coopération régionale et la défense des intérêts souverains de notre Nation.

Le Conseil Economique et Social réaffirme ainsi son engagement à accompagner les institutions de la République dans les réflexions stratégiques relatives à la gouvernance durable des ressources naturelles, à la sécurité hydrique et au développement inclusif de notre pays.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Au fil des ans, chaque session se distingue par sa singularité, car les évolutions constantes de l'actualité modifient le contexte et pèsent sur les choix cruciaux qui façonnent, de manière irréversible, le destin des générations à venir.

C'est donc dans cet environnement que se clôture la première session de l'année 2026.

Il est indéniable que les défis économiques et sociaux pèsent lourdement sur le quotidien des populations. Le bien-être collectif doit demeurer l'unique moteur de l'action politique pour tout représentant conscient de sa mission, car le peuple est en droit d'exiger la bonne gouvernance qui puise la qualité de sa nature des racines qui l'alimentent à partir de la loi fondamentale. Quoi de plus normal que de soigner et d'entretenir ces racines lorsque le corps le réclame pour sa survie.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**

Avant de clore mon propos, je tiens à vous renouveler mes sincères félicitations à toutes et à tous pour votre implication active et votre sens élevé du devoir tout au long de cette session.

Puisse l'esprit de responsabilité, de patriotisme et de solidarité nationale continuer à guider chacune de nos actions au service de la République.

Sur ce, je déclare solennellement close la session ordinaire d'avril 2026 du Conseil Économique et Social.

Vive la République Démocratique du Congo.

Que Dieu vous bénisse !

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 1^{er} juin 2026

Jean-Pierre KIWAKANA KIMAYALA